

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DES PÊCHES SPORTIVES



## Carpe à la grande canne Qualificatif Coupe de France H 2022 Zone A

**18 et 19 Juin 2022**

**Carpodrome de la Gaule Chalonnaise**  
**A CHAMPFORGEUIL**



*Organisé par le CDPS 71 avec le soutien de l'AAPPMA La Gaule Chalonnaise*



## Organisation de l'épreuve

Cette épreuve est qualificative pour la Coupe de France 2022.

Elle se déroulera sur deux jours en **2 manches de 5h00**.

**Si plus de 20 pêcheurs inscrits, il y aura 2 groupes : un le samedi 18 Juin et un le dimanche 19 Juin 2022 avec 2 manches de 4h00 dans la même journée.**

Le classement s'établira au poids et par addition des places des deux manches et des deux journées.

En cas d'égalité c'est le plus grand poids total qui départagera, et si l'égalité persiste, le plus grand poids dans une manche. En ultime recours on procédera à un tirage au sort.

Le nombre de montants sera déterminé quand les éliminatoires nationales terminées.

## Limitations

Cannes limitées à 13 mètres, moulinet interdit.

Amorces et graines toutes confondues : 6 litres

Esches animales : 2 litres dont  $\frac{1}{2}$  litre de vers de terre maxi (non coupés).

Fouillis et vers de vase interdit dans l'amorce et à l'hameçon.

## Règlement F.F.P.S

Pour l'amorçage seul la coupelle est autorisée.

La fronde est autorisée pour l'agrainage uniquement.

Hameçon simple sans ardillon n°10 maximum.

Tresse interdite.

Notion de pendu interdite.

Seuls seront comptabilisés les carpes, carassins et amours blancs.

(tous les autres poissons seront remis à l'eau immédiatement)

Les amours blancs seront pesés et remis à l'eau immédiatement après leur capture.

Prise du poisson par les yeux interdite.

Tapis de réception obligatoire.

Il est interdit de mettre plus de 25 kilos (ou 4 poissons si le poids moyen dépasse 7 kilos) dans une même bourriche.

S'il y a plus de 4 poissons et que le poids total dépasse la limite autorisée, elle ne sera comptabilisée que pour 25 kilos.

Prévoir donc plusieurs bourriches.

En cas de prise d'un poisson, il est formellement interdit de remettre une ligne en action de pêche ou d'utiliser une coupelle avant la mise en bourriche du dit poisson.

Les véhicules seront garés à proximité (pas de chariot).

# HORAIRES

## Si deux manches de 5h00

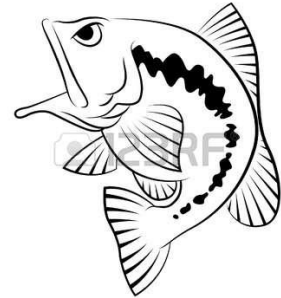
Rendez-vous sur place à partir de 8h00,  
Vérification des licences signées et du certificat médical.

### **Samedi 18 juin – 1<sup>ère</sup> Manche**

09h00 : tirage au sort  
10h00 : début des contrôles  
10h50 : amorçage  
11h00 : début de la manche  
15h55 : annonce des 5 dernières minutes  
16h00 : fin de la manche

### **Dimanche 19 juin - 2<sup>ème</sup> Manche**

08h15 : distribution des fiches  
09h00 : début des contrôles  
09h50 : amorçage  
10h00 : début de la manche  
14h55 : annonce des 5 dernières minutes  
15h00 : fin de la manche.



\*\*\*\*\*

## Si deux manches de 4h00

Rendez-vous sur place à partir de 6h00  
Vérification des licences signées et du certificat médical.

### **Samedi 18 juin**

#### **Matin**

06h30 : tirage au sort  
07h00 : début des contrôles  
07h50 : amorçage  
08h00 : début de la manche  
11h55 : annonce des 5 dernières minutes  
12h00 : fin de la manche

#### **Après-midi**

A partir de 12h00 : changement de place  
13h00 : début des contrôles  
13h50 : amorçage  
14h00 : début de la manche  
17h55 : annonce des 5 dernières minutes  
18h00 : fin de la manche

### **Dimanche 19 juin**

#### **Matin**

06h30 : tirage au sort  
07h00 : début des contrôles  
07h50 : amorçage  
08h00 : début de la manche  
11h55 : annonce des 5 dernières minutes  
12h00 : fin de la manche

#### **Après-midi**

A partir de 12h00 : changement de place  
13h00 : début des contrôles  
13h50 : amorçage  
14h00 : début de la manche  
17h55 : annonce des 5 dernières minutes  
18h00 : fin de la manche

Restauration chaude et froide - Buvette

## INSCRIPTIONS

RÉPONSE OBLIGATOIRE au plus tard le 28 MAI 2022

Aucune inscription après cette date

Joindre un chèque d'inscription de 25 euros qui validera votre demande.  
(15€ pour la finale, 10€ pour la dotation)

*Le chèque doit être libellé à l'ordre de CDPSed 71*

Auprès de :

Christian SARRE

11 rue du Centre

71100 SAINT REMY

☎ 03 85 93 69 48

📱 06 27 28 85 72

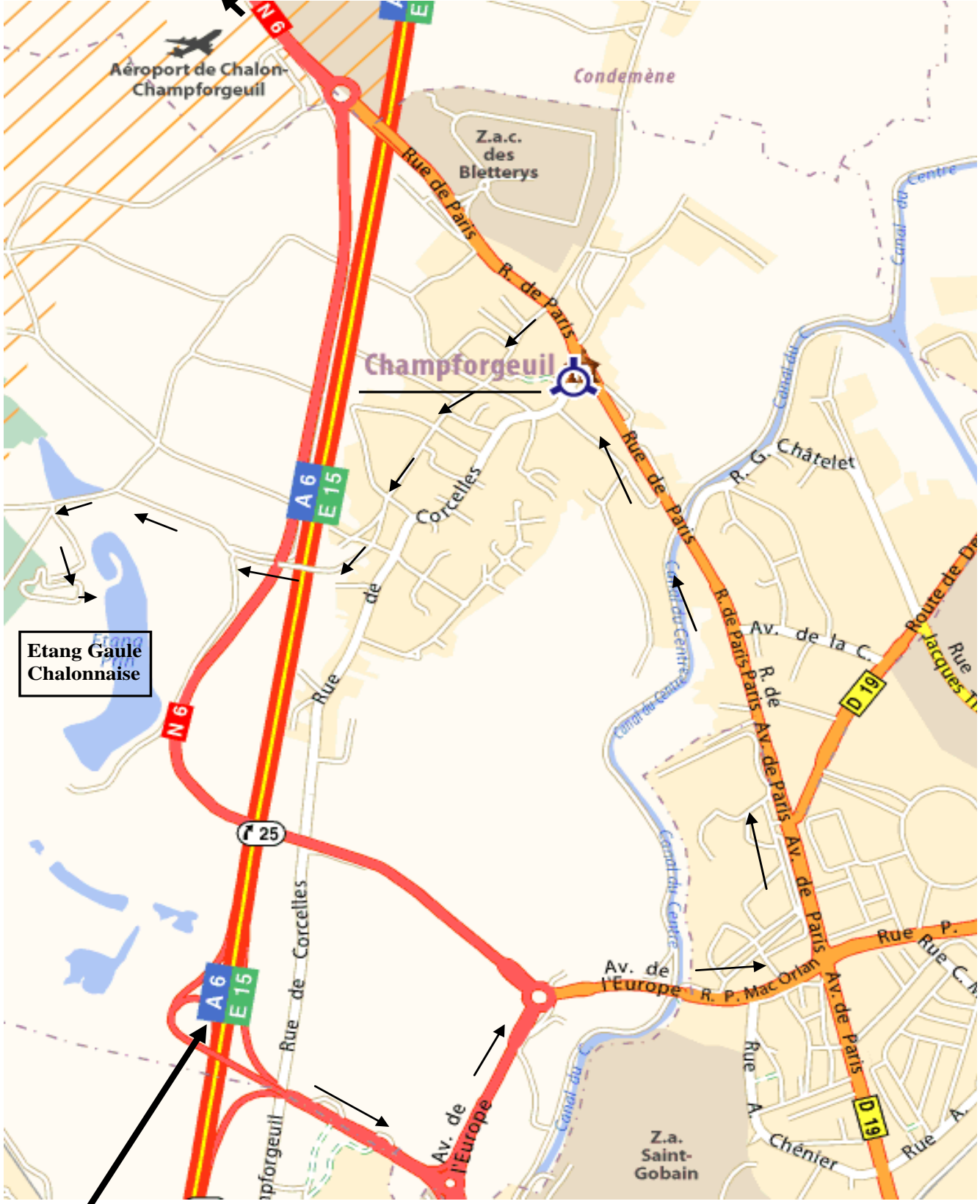
Mail : [c.sarre@neuf.fr](mailto:c.sarre@neuf.fr)

Bulletin d'inscription

Nom :
Prénom :
N° licence :
Club :
CD :



Direction  
CHAGNY



Etang Gaule  
Chalonnaise

Autoroute A6 - Echangeur  
CHALON NORD



Secteurs de pêche

Étang Prin

Champ Liard

Autorou

Rue du O

Corcelles

Rue de Corcelles

Imp. des Baigneurs

de Corcelles

N6

Autoroute du Soleil (route à péage)

A6

E15

N6

N6

A6

A6

E15

E21

E21